Fonds de la recherche en santé Québec

Communiqué

Un véritable plan de carrière pour les chercheurs médecins spécialistes

Montréal, le lundi 22 octobre 2007 – Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) se réjouit des retombées positives, pour la recherche, de l'entente sur la rémunération des médecins spécialistes conclue entre le gouvernement et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), en septembre dernier.

L'entente prévoit, en effet, une augmentation de la rémunération des chercheurs-boursiers médecins spécialistes au cours des prochaines années. On puisera les sommes supplémentaires à même une enveloppe distincte prise à l'intérieur de la masse salariale des médecins spécialistes. Cette enveloppe atteindra 1 % de la masse salariale totale (sur la base salariale de 2006-2007), ce qui permettra de bonifier de façon substantielle la rémunération des chercheurs-boursiers médecins spécialistes pour le temps qu'ils consacrent à leurs activités de recherche.

Le gouvernement et la Fédération reconnaissent ainsi l'importance du rôle des médecins spécialistes dans la chaîne de l'innovation en santé. En favorisant l'instauration d'un véritable plan de carrière pour les médecins chercheurs, ces mesures renforceront la recherche médicale au Québec parce qu'elles attireront, et retiendront, les jeunes médecins se destinant à la recherche. «Une telle implication d'une fédération professionnelle dans le soutien des médecins chercheurs est une première au Canada, estime le Dr Alain Beaudet, président-directeur général du FRSQ. Ce soutien était devenu urgent dans un contexte de concurrence accrue à l'échelle nationale et internationale, d'un exode de certains de nos chercheurs étoiles et d'une désaffection des jeunes professionnels de la santé envers la carrière scientifique.»

C'est au FRSQ que reviendra la responsabilité de choisir les bénéficiaires de cette nouvelle mesure, par l'entremise de ses concours de bourses de carrière. Chaque année, le FRSQ soutient financièrement près de 400 chercheurs-boursiers, parmi lesquels on trouve des médecins spécialistes, mais aussi d'autres catégories de professionnels de la santé et des détenteurs de doctorat (Ph. D.). Les activités de recherche des médecins spécialistes sont centrées surtout sur la recherche clinique, évaluative et en santé des populations, et ce, en fonction de thèmes prioritaires pour la santé des Québécoises et des Québécois (cancer, santé cardiovasculaire, neurosciences et santé mentale, vieillissement).

Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
Relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) a pour mission de soutenir la recherche en santé en vue de favoriser le mieux-être de la population québécoise. Il a pour mandat la promotion et l'aide financière de ces recherches, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs, ainsi que l'établissement de partenariats nécessaires au développement du système québécois de la recherche et de l'innovation, et le rayonnement de la recherche sur le plan international. Le FRSQ gère un budget annuel de 80 millions $.
www.frsq.gouv.qc.ca

- 30 -

2008-00640/

Renseignements et demandes d'entrevues :

Michelle Dubuc, M. Sc.
Responsable des communications
Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
Téléphone : (514) 873-2114, poste 235

www.frsq.gouv.qc.ca

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800 ■ Montréal (Québec) H3A 3C6 ■ Tél. : (514) 873-2114 ■ Télec. : (514) 873-8768

Québec

© Gouvernement du Québec, 2004